DÉFENSE PASSIVE

Le cinquième cours d'instruction de secouristes, brancardiers et infirmiers pour les quartiers de la Croix-Rouge, Marlière, Pont-de-Neuville, Virolois, aura vendredi 2 juin, à 19 h. 30, à l'école de la rue de la Potente. M. Gombert, directeur de la défense passive urbaine, fera à cette occasion une conférence sur le sujet suivant : « La défense passive à l'étranger, en France et à Tourcoing ».

Sociétés et Comités

AMICALE V. HUGO. — Réunion du Comité, le mardi 6, à l'école à 20 h. Ordre du jour : fête du Chêne-Houpline ; excursion à Phalempin ; foire aux plaisirs du 23 juillet ; questions diverses.

L'Amicale donne rendez-vous à tous ses membres et aux amis de l'école, le 11 juin à Lille, à 15 h., boulevard des Ecoles (secteur Tourcoing.

AMICALE COLBERT. — Réunion de commission mensuelle vendredi à 19 h. au local, 7, rue du Printemps.

R. P. S. O. R. ARTILLERIE. — Une série de séances d'instr. bloquées destinées aux S.O.R. pour compléter le nombre des séances auxquelles ils ont assisté déjà au cours de l'année scolaire, sera organisée à Douai quartier Caux, du 19 au 22 juin. Faculté est accordée aux S. O. R. d'être conviés selon leur gré à 2, 4, 6 ou 8 séances bloquées au cours desquelles ils participeront à la vie de l'unité active à laquelle ils seront affectés. S'adresser à M. Marcel Destombes, rue W. Chocqueel, 5.

HARMONIE MUNICIPALE — Ce soir, à 20 h., répétition générale.

GROUPE DES A. C. des QUARTIERS DU SACRÉ-CŒUR. — La Commission invite les A. C du groupe à assister nombreux aux manifestations organisées par le groupe des A. C. de la Croix-Rouge dimanche 4 juin. Rassemblement à 9 h. 30, place de la Croix-Rouge.

AU GROUPE DES A. C DU BRUN-PAIN. — La Commission informe tous les membres que la réunion trimestrielle du groupe est remise au dimanche 11 juin, pour permettre aux adhérents de participer aux manifestations du 15e Anniversaire de la Croix-Rouge. Pour ces manifestations, rassemblement à 9 h. 30, place de la Croix-Rouge.

PHILHARMONIE COLBERTISTE — Répétition dimanche à 10 h. Le concert au Sanatorium est remis à une date ultérieure.

AMICALE E.P.S.O.R. INFANTERIE : **Congrès de Roubaix** : Samedi 3 : Manœuvre avec troupes. Rassemblement 12 h., au siège, 12, rue Faidherbe ou 13 h. à Hem-Bifur, 36, rue de Lille. A l'issue de la manœuvre, rassemblement 16 h. 30, boulevard Industriel à Roubaix pour le défilé avec les troupes et revue par les autorités.

Dimanche 4 juin : Rassemblement : 7 h. 30, Octroi de Tourcoing du boulevard Gambetta ou à l'issue de la messe, vers 8 h. 45 près de l'Eglise St-Martin, Grand Place à Roubaix.

Tenue prescrite par la P.M.I.C.R. : Tenue militaire : képi, vareuse, culotte, leggins ou molletières, à défaut : tenue de ville en veston sans imperméable. Gants de couleur pour tous.

CARTES — Manille : A Ma Campagne, samedi 3 juin, à l'heure habituelle.

Piquet : Samedi 3, à 18 h., 11 de 21 chez Lemay, 106, rue de Dunkerque ; Jean le Roux c. Jos. Légumes : gros enjeu.

GALLOPHILIE — A l'Epi d'Or, chez P. Six, dim 4, réun amat pour le rendage de la partie de chez Colleit de Linselles.

Au Petit Lillois : Samedi, un 30x120 : mise au parc à 19 h.

PARTIS POLITIQUES

PARTI SOCIALISTE. — Comité Exécutif. — On communique : Vendredi 2 juin, à 19 h., réunion du Comité Exécutif au siège, Maison du Peuple, 105, rue Jean Jaurès. Ordre du jour important. A l'issue du Comité Exécutif, réunion de la Commission des fêtes.

Réunion des groupes de la section : Les divers groupes de la section socialiste de Tourcoing convoquent leurs membres le samedi 3 juin, à 19 h., dans leurs sièges respectifs et comptent sur la présence de tous.

GROUPES : Paul Lafargue, chez Charles Leman, rue Ingres, 153 ; Jules Guesde, chez Kléber Vaneste, 568, rue de Gand ; Jean Jaurès : Maison du Peuple, 105, rue Jean-Jaurès.

Les groupes suivants convoquent leurs adhérents le dimanche 4 juin, à 10 heures.

GROUPES : Volt Catteau, chez Georges Vandorme 56, rue de la Croix-Rouge ; Victor Capart, chez Napoléon Turck, rue Fin de la Guerre ; Edouard Vaillant, chez Alfred Castel, rue de Mouscron ; Henri Ghesquière, chez Théo Desmettre, 4, rue Carnot.

Groupe des Femmes Socialistes : Dimanche 4 juin, à 16 h., réunion du Groupe Suzanne Lacore, au siège, Maison du Peuple, 105, rue Jean Jaurès, à Tourcoing.

Caisse d'Epargne de la Maison du Peuple : Les membres de la Société sont invités à assister à la réunion mensuelle laquelle aura lieu dimanche 4 juin, à 19 h., au siège, Maison du Peuple.

Jeunesses Socialistes de Tourcoing : Samedi 3 juin, à 19 h., réunion des J. S. au siège, Maison du Peuple, 105, rue Jean Jaurès, à Tourcoing. La présence de tous est indispensable.

Groupe Cyclo-touriste : Le groupe prendra part à la sortie cycliste sur Armentières, qui aura lieu dimanche 4 juin. Organisée par le Comité des J. S. de l'arrondissement de Lille, nous demandons à nos amis jeunes gens et jeunes filles et participant de se mettre en tenue. Le départ pour Roubaix aura lieu à 8 h. Rendez-vous à la Maison du Peuple. La sortie durant toute la journée, se munir d'un casse-croûte.

LIBRE-PENSÉE — Samedi 3, à 18 h. 30, réun. gén. de la section au siège, 53, rue Houchard. Permanence tous les jours, de 13 à 19 h., chez M. Knockaert, 189, rue des Piats, Tourcoing.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Brigitte Durovon, avenue Gustave-Dron, 15 ; Brigitte Catteau, boulevard Gambetta, 21 ; Yves Favorel, rue de la Croix-Blanche, 157.

Publications. — René Vlieghe, rattacheur, à Neuville-en-Ferrain et Rolande Buyssens, tricoteuse, boulevard de l'Egalité, 129 ; Albert Vaneeckout, charpentier, rue des Coulons, 22, et Blanche Desmarest, doubleuse, rue d'Ostende, 12 ; Georges Vantourhhout, rattacheur à Roubaix et Louisa Borkelmans, soigneuse, rue de l'Union, 61.

Décès. — Alice Deswazière, 16 ans, rue des Piats, 246 bis.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Service de

Monsieur Jules-Auguste FRANÇOIS

Epoux de Dame Hélène DERUYCK

pieusement décédé à Tourcoing le 31 Mai 1939 dans sa 67e année. Lesquels auront lieu le Samedi 3 Juin à 10 h. en l'Eglise Saint-Christophe, sa paroisse.

Assemblée à la maison mortuaire, 70, rue du Commandant Driant, à 9 h. 45.

De la part de : Madame Jules-Auguste FRANÇOIS son épouse ; Mesdemoiselles Jeanne et Marie FRANÇOIS ; Madame Jules DUROT-FRANÇOIS ; Madame Henri DEMORY-FRANÇOIS ; Dame Sabine DERUYCK, en religion Sœur Germaine ; Monsieur et Madame DELIGNIE-DERUYCK ; Monsieur et Madame DECOSTER-DERUYCK ; Madame Ernest MONMOUSSEAU-LEFÈVRE, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ; Monsieur et Madame DESRUMAUX-DUROT et leurs enfants ; Monsieur et Madame DERUYCK-BACRO et leur fille, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part. 3720

HALLUIN

A la Philharmonie d'Halluin. — Dimanche, à l'occasion de la ducasse locale, cette belle société musicale donnera une audition en l'église Saint-Hilaire, à 9 h. 30 et interprétera un programme de choix.

Après la messe, la société se réunira à son local, café des Vieux Amis, rue Gustave-Desmettre.

Il sera procédé à la remise des palmes académiques à M. Jules Verraes, le sympathique président, puis aura lieu la cérémonie d'installation du nouveau vice-président M. Marcel Delevoye.

La société se rendra ensuite rue du Midi, au domicile de M. Delevoye, lui offrir une aubade.

Préparation militaire. — Ce vendredi, à 19 h. 30, salle du Foyer de la Paix, séance d'instruction pour le C. E. P.

Samedi, à 6 h. 45, au stade militaire de Lille, brevet de P.M.

Concordia-Harmonie. — Ce vendredi au café de la Mairie, à 19 h. 30, répétition générale.

Amicale des Vieux Travailleurs. — Demain samedi, une assemblée générale se tiendra au Parc municipal des sports, à 15 heures.

Tous les intéressés sont invités à cette réunion.

Première kermesse de juin. — Le maire informe la population qu'il autorise les établissements publics à rester ouverts durant les nuits du samedi 3 juin au mardi 6 juin inclus, à l'occasion de la première kermesse de juin.

Attention...
VENTE AU PRIX DE GROS
AUX GALERIES
MAMAN LOUISE
Lits complets, 2 pers..... 375 fr.
SOMMIERS MÉTALLIQUES
sur mesures, faits en 48 heures
Buffets crédence, Hêtre.
Valeur 596, vendus .... 395 fr.
Choix énorme — Bas prix
179, Rue de Lannoy — ROUBAIX
Vente en confiance, garantie.
On fait les échanges.
— Voir à la même adresse —
Cuisinières et Réchauds au
MAZOUT HUILE LOURDE
et les fameuses GLACIÈRES domestiques sans glace.
3202

RONCQ

Don aux vieillards de l'Hospice. — Un bal de famille avait été organisé dernièrement *au profit des vieux de l'Hospice* par le The Modern's Jazz », au Café Léon Gequière, rue de Bousbecque.

Le produit de cette soirée vient d'être distribué aux vieillards, au cours d'une visite que viennent de faire à l'Hospice, les organisateurs.

M. Paul-Charles Denève, ordonnateur *de l'Hospice*, au nom des hospitalisés, remercia de cette généreuse initiative les musiciens et les félicita de leur beau geste.

Médaillés du Blanc-Four. — Dimanche 4, à 18 h., au local, café de l'Etoile, assemblée générale de la société.

Harmonie Ouvrière. — Ce soir, salle de la Maison du Peuple, à 19 h. 30, répétition générale.

SOLDES DE MAILLOTS DE BAINS
A PARTIR DE 15 FRANCS
DEUX JOURS SEULEMENT
VENDREDI et SAMEDI 2 et 3 JUIN

39-41, rue du NIOT - Tourcoing
4085

BOUSBECQUE

Les artisans et la taxe d'armement. — Une permanence de l'Union des Artisans de la région du Nord aura lieu le samedi 3 juin, à la mairie de Bousbecque, de 15 à 16 h.

A cette permanence, les artisans pourront se procurer le modèle de déclaration d'existence qu'ils doivent adresser au receveur des contributions indirectes. Les artisans et artisanes pourront également y obtenir tous renseignements la contribution nationale extraordinaire de 2 %.

LINSELLES

Jeu de pinsons. — Dimanche 4, les 14 contre la Briqueterie pour un déjeuner. Pose à 8 h., pour les 14.

Dimanche 4, à 16 h., concours pour les 14.

la tisane Reinos Supprime mal de dos, douleurs des reins, enflure des pieds, urines troubles, brûlantes, fréquentes et difficiles, douleurs au bas-ventre, démangeaisons à l'anus, constipation, envies fréquentes d'uriner la nuit. **La boite** : 7.50 Tles Herboristeries et G. Cherbomez, 133, Rue de l'Alma, Roubaix. Envoi franco

MOUVAUX

Caisse d'épargne. — Le bureau local de la Caisse d'epargne sera ouvert au public le samedi 3 juin à la mairie, de 14 h. à 15 h. 30.

Brillant succès d'un jeune accordéoniste. — Nous apprenons qu'un jeune accordéoniste mouvallois, André Durand s'est distingué au concours de Roubaix en remportant le premier prix avec distinction du jury dans la catégorie professionnelle.

Toutes nos félicitations à son professeur, M. Grignet Charles, hors concours concours de Bruxelles avec diplôme de professeur et à M. Durand.

Ecole de perfectionnement des S.O.R. — Samedi, à l'occasion du Congrès de la première région, manœuvre avec troupes. Départ à 12 h. 15 au siège (moyen de transport : tramway). Pour l'infanterie, rassemblement à Hem Bifur ; Artillerie à la Planche Epinoy à 13 h. 15.

Dimanche, salle du Casino, Grande Rue, à Roubaix, à 9 h., séance d'instruction, suivie de la revue du Président de la République. Rendez-vous au siège, café des Trois-Suisses à 8 h. 15.

Pour ces deux séances, tenue militaire pour ceux qui en possèdent une. L'insigne féderal sera strictement obligatoire pour les sous-officiers en civil. On peut s'en procurer au siège.

EN BELGIQUE

HERSEAUX

Le service vicinal d'autobus Mouscron-Herseaux est supprimé...

MAIS IL EST REMPLACÉ PAR UN SERVICE COURTRAI-MOUSCRON-HERSEAUX

Le service d'autobus Mouscron-Herseaux, qui depuis plusieurs années était assuré par la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, a changé de titulaire depuis hier, 1er juin. D'importantes modifications, tant au point de vue horaire que trajet, ont été apportées. Le nouveau service d'autobus devient donc la ligne : Herseaux, Luingne, Mouscron, Aelbèke, Marcke, Courtrai, avec l'horaire ci-dessous :

Premier départ vers Herseaux : Aelbèke 6 h. 13, arrivée Herseaux-Petit-Audenaerde à 6 h. 42 ; ensuite, départ de Courtrai-Gare : 7 h., 8 h., 9 h., 10 h., 11 h., 12 h. 5, 13 h., 14 h., 15 h., 16 h. 5, 17 h., 18 h. 5, 19 h., 20 h.

Départs de Mouscron-Gare vers Herseaux : 6 h. 27, 7 h. 27, 8 h. 27, 9 h. 27, 10 h. 27, 11 h. 27, 12 h. 32, 13 h. 27, 14 h. 27, 15 h. 27, 16 h. 32, 17 h. 27, 18 h. 32, 19 h. 27, 20 h. 27.

Au départ de Courtrai vers Herseaux, services supplémentaires du dimanche et jours de fêtes légales à 21 h., 22 h., 23 h jusque Aelbèke ; au départ de Mouscron à 21 h. 27 et 22 h. 27.

Départs d'Herseaux (Petit-Audenaerde) vers Courtrai à 7 h., 8 h. 15, 9 h. 15, 10 h. 15, 11 h. 15, 12 h. 15, 13 h., 14 h. 15, 15 h. 5, 16 h. 15 17 h. 5, 18 h. 15, 19 h. 15 20 h. 15, 21 h. 15, ces deux derniers départs jusque Aelbèke seulement.

Au départ d'Herseaux vers Courtrai, services supplémentaires des dimanches et jours fériés légaux à 20 h. 15, 21 h. 15, 22 h., 22 h. 45, jusque Aelbèke.

Voici l'horaire du service entre Mouscron et Herseaux-les-Ballons, les dimanches et mardis : *au départ de Mouscron-Place*, à 7 h., 8 h., 9h., 10 h., 11 h., 12 h.,; dimanches et jours fériés légaux, à 13 h., 14 h., 15 h., 16 h., 17 h., 18 h., 19 h., 20 h., 21 h. Départ Herseaux-Ballons à 7 h. 30, 8 h. 30, 9 h. 30, 10 h. 30, 11 h. 30, 12 h. 30 ; dimanches et fêtes légales à 13 h. 30, 14 h. 30, 15 h. 30, 16 h. 30, 17 h. 30, 18 h. 30, 19 h. 30 20 h. 30 et 21 h. 30.

L'ÉCOLE GARDIENNE D'ESTAIMPUIS

L'Ecole gardienne d'ESTAIMPUIS, construite rue de l'Eglise, est en voie d'achèvement. On voit ci-dessus l'aspect actuel des bâtiments. (Ph. Egalité)

WERVICQ-LEZ-MENIN

Un sexagénaire grièvement blessé par une auto

Au moment où M. François Scheerens, âgé de 63 ans, demeurant à Wervicq, hameau « Cruyseecke », traversait la grand'route d'Etat Menin-Ypres, à l'endroit dit « Le Rossignol », il fut surpris par une auto et projeté avec violence sur la chaussée. Il fut relevé grièvement blessé à la tête et aux jambes.

WEVELGHEM-LEZ-MENIN

Cyclisme. — Le Grand Prix pour Juniors, doté de 2.000 fr. de prix et de primes et de trois coupes se disputera lundi 12 juin, sur un parcours de 100 km.

Les inscriptions sont reçues au local, « Le Fabricant de Lin », chez Mme Vve Mispelaere. L'arrivée aura lieu rue Neuve. Le départ et la distribution des prix se feront au « Café de la Station », chez M. G. Carlier. Itinéraire : un petit circuit à Wevelghem, puis un grand tour par Roulers, Moorslede, Ypres, Menin, Wevelghem, puis huit petits circuits.

— Dimanche 11 juin : course pour débutants, 40 km. ; 300 fr. de prix. Inscriptions au Café Michel.

— Dimanche 4 juin, à 16 h. 30 : course pour débutants, 50 km. ; 500 fr. de prix.

LA VIE CORPORATIVE

SYNDICAT RÉGIONAL DES BANDAGISTES-ORTHOPÉDISTES

Un Syndicat professionnel groupant les bandagistes et orthopédistes de la région du Nord de la France s'est constitué à Lille, le 14 mai dernier. Son activité s'étend aux départements suivants : *Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne*, Ardennes et Marne. Cette Association a pris le titre de : « Syndicat régional des bandagistes et orthopédistes du Nord et Nord-Est de la France ». Le siège provisoire est fixé à *Lille, 91, rue Brûle-Maison.*

Le Conseil d'administration est composé comme suit : Président, M. Dupré, de *Lille* ; Vice-présidents, MM. Gilliocq, de *Boulogne-sur-Mer* et Cipriani, de *La Madeleine* ; Secrétaire général, M. Mignolet, directeur de l'Ecole d'Optique et d'Orthopédie de *Lille* ; Trésorier, M. Caussain, de *St-Amand* ; Syndics, MM. Droulez, de *Valenciennes* ; Garnier, de *Lens* ; Ghiesmans, de *Marcq-en-Barœul*; Hermand, de *Lille* ; Peeters, de *Tourcoing* et Riquet, de *Lille*.

Tous les commerçants patentés, fabricant ou vendant des appareils et chaussures orthopédiques, des bandages, des ceintures médicales ou autres, corsets, bas à varices, etc..., tant comme objet principal de leur commerce que comme rayon annexe à une autre profession, ont le plus grand intérêt à adhérer au dit Syndicat.

La première Asemblée générale sera annoncée prochainement par la presse.

Rajustement des salaires et appointements dans l'industrie métallurgique de Lille, Roubaix, Tourcoing

Les Syndicats Libres nous communiquent:

Immédiatement après la publication officielle du coefficient du coût de la vie de février 1939, des demandes furent adressées aux Chambres patronales dans le but d'obtenir le rajustement des salaires et appointements sur la base de 7.158 % pour les adultes et de 10.34 % pour les jeunes ouvriers et ouvrières de moins de 18 ans.

Aucun accord n'ayant été réalisé entre les parties et les arbitres, Monsieur le Ministre du Travail, en date du 8 mai, a nommé M. Cazes, Président du Tribunal Civil de Lille, surarbitre, pour solutionner les différends de **Lille, Roubaix, Tourcoing.**

M. Cazes a rendu les sentences le 30 mai, dont voici les conclusions :

LILLE-OUVRIERS

Décidons :

1° Que les salaires horaires de base portés dans la convention collective, tels qu'ils sont actuellement fixés par l'effet des majorations successives dont ils ont bénéficié jusqu'ici, y compris celle de la sentence Schneider, du 26 février 1938, seront majorés : 1) De 0 fr. 23 pour les manœuvres ordinaires ; 2) De 0 fr. 24 pour les manœuvres spécialisés ; 3) De 0 fr. 26 pour les ouvriers qualifiés de deuxième classe ; 4) De 0 fr. 29 pour les ouvriers qualifiés de première classe ; 5) De 3.8 % pour tous les salaires relatifs aux femmes, aux petites mains des deux sexes et aux apprentis.

2° Que ces majorations prendront effet du 24 avril 1939 ; 3° Que le rappel sera payé dans la première quinzaine de juillet 1939.

LILLE-COLLABORATEURS

Décidons :

1° Que les appointements mensuels de base portés dans la convention collective, tels qu'ils sont actuellement fixés par l'effet de toutes les majorations successives dont ils ont bénéficié jusqu'ici, seront majorés d'un pourcentage de 3.8 %, applicable : 1) A une somme de 2.000 fr. pour les appointements égaux ou supérieurs à ce chiffre ; 2) A une somme de 1.500 fr. pour les appointements égaux ou supérieurs à ce chiffre ; 3) A une somme de 1.100 fr pour les appointements égaux ou supérieurs à ce chiffre ; 4) Au chiffre des appointements portés dans la convention et n'atteignant pas 1.100 fr ; 5) Aux salaires horaires portés dans la convention.

2° Que ces majorations prendront effet du 24 avril 1939 ; 3° Que le rappel sera payé dans la première quinzaine de juillet 1939.

ROUBAIX-TOURCOING OUVRIERS

Décidons :

1° Que les salaires horaires de base portés dans la convention collective, tels qu'ils sont actuellement fixés par l'effet des majorations successives dont ils ont bénéficié jusqu'ici, y compris celle de la sentence Schneider, du 26 février 1938, seront majorés : 1) De 0 fr. 22 pour les manœuvres ordinaires ; 2) De 0 fr. 23 pour les manœuvres spécialisés ; 3) De 0 fr. 26 pour les ouvriers qualifiés ; 4) De 0 fr. 27 pour les ouvriers professionnels ; 5) De 0 fr. 29 pour les ouvriers hautement professionnels ; 6) De 3.8 % pour tous les salaires relatifs aux femmes, jeunes gens, jeunes filles et apprentis

2° Que ces majorations prendront effet du premier jour de la semaine de paie dans laquelle se trouve comprise la date du 25 avril 1939 ; 3° Que le rappel sera payé dans la première quinzaine de juillet 1939

Lille, le trente mai 1939.
Le Surarbitre : (Signé) **CAZES.**

SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS

On nous communique :

Conseil syndical. — Il se réunira à Lille, jeudi 8 juin, à 9 h. Présence indispensable.

Assemblée générale — Contrairement à ce qui a été prévu, l'assemblée générale aura lieu jeudi 15 juin, à 9 h., 45, rue Léon Gambetta. Notre camarade André Delmas a bien voulu présider cette importante réunion.

Banquet — Il sera soigné et bien organisé. Dès maintenant envoyer son adhésion à Dufresne 4, rue Leulier, à Lomme. On paiera le 15 juin à l'ouverture de la réunion.

Meeting public. — Delmas a accepté de parler à Lille, la veille de l'A.G., dans la soirée du 14 juin sur le sujet suivant : « Le problème de la paix européenne ». L'U.D. et la Bourse de Lille, en accord avec le S. N., organiseront ce meeting qui connaîtra la foule des grands jours.

Au C.E.P. — Tous les laïques signeront la protestation du S. N. Les conseillers syndicaux enverront les signatures directement à M. le Ministre de l'Education Nationale, 110, rue de Grenelle, Paris (7e). Inutile d'affranchir le pli. — Le Secrétaire Général : Charles MIENS.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — **Aile Droite.** — Dimanche 4, St-Just, 500 fr. garantis en 20 séries de 25 fr. une par amateur, séries de 2 non désignés, celles non prises dans le concours seront reportées aux pigeons seuls par prix de 12 fr. 50 ; mise en paniers, samedi, de 16 à 19 h.

— **Groupe des 3.** — En association Aile Droite de Roubaix, La Roubaisienne, Centre et Avenir de Croix, dimanche 4, Chartres, concours à la mémoire de M. Wibaux, président du Cercle Union. Cette association joue son jeu de poules entre tous les amateurs ne pratiquant pas le veuvage, situés dans un rayon de 6 km., *clocher de St-Martin à Roubaix comme centre*. Pour participer à ce jeu, il est obligatoire d'engager les pigeons dans le concours général organisé par le Cercle Union de Roubaix ; mise obligatoire, 5 fr. donnant droit aux 7.500 fr. Mise facultative 2 fr. pour prix de 10 fr.

— **Prix Henri Wibaux.** — Les 750 fr. mis gracieusement à la disposition du Groupe des 3 seront joués de la façon suivante : par prix de 50 fr. au pigeon désigné ; 5 prix par fédération.

On peut constater St-Just et Chartres dans le même appareil. Mises en loges dans les sièges habituels de cette Association, le vendredi 2 juin, de 16 à 19 h.

A ROUBAIX. — **La Roubaisienne.** — Vendredi 2 juin, mise en paniers pour Chartres, concours à la mémoire du regretté M. Henri Wibaux. Concours joué en association des trois : Aile Droite, Roubaisienne et Centre et Avenir, avec doublage de jeu de poules entre les amateurs ne pratiquant pas le veuvage, rayon 6 km. 5 prix de 50 fr. aux 5 premiers désignés. On peut constater St-Just et Chartres dans le même appareil.

— **Association Concorde et Débitants.** — Concours sur St-Just, rayon des deux Fédérations, 20 prix d'honneur de 5 fr. Nombreuses séries. Pour la Concorde, 5 prix de sociétaire de 5 fr. aux 5 premiers désignés, 5 prix de 5 fr. au 5 premiers sociétaires hors concours. Mise en loges de 16 à 19 h. à la Concorde, rue de la Gare et chez Bayard, rue Daubenton 65.

— **Association des cinq : Concorde, Débitants, Wattrelos.** — Concours sur Chartres (concours Wibaux), organisée par le Cercle Union : un prix Wibaux de 250 fr. à chaque siège, répartis en 5 prix de 50 fr aux 5 premiers désignés. Doublage dans les Fédérations, seuls les pigeons jouant le doublage compteront pour les lauréats de fin d'année ; jeu habituel. Mise en loges de 17 à 19 h. à la Concorde, rue de la Gare, chez Bayart, rue Daubenton 61 Roubaix et à Wattrelos.

— **La Roubaisienne.** — St-Just dimanche 4 juin, honneur au prorata aux 2 premiers des 3 pigeons non désignés, 50 fr. 3 séries de 30 fr., 5 séries de 20 fr. et 10 séries de 10 fr. Mise 3 fr. Mise en paniers samedi jusque 7 h. à la Fosse aux Chênes et Patrolin, 6, rue du Luxembourg.

A CROIX. — **Centre et Avenir Réunis.** — Dimanche 4, Chartres, dit concours Henri Wibaux, rayon 6 km., veuvage interdit. Jeu de poules habituel par l'association Aile Droite, Roubaisienne, Centre, Avenir, avec participation au concours général organisé par le Cercle Union. En paniers vendredi de 17 à 19 h. Prix Henri Wibaux, 5 prix de 50 fr. au 1er désigné pour les amateurs enlogeant à Croix.

— **Centre et Avenir Réunis.** — Dimanche 4, St-Just, 1.200 fr. de prix d'honneur répartis en 90 prix de 10 fr. et 20 séries de 2 de 15 fr., une par amateur. Jeu de poules habituel. Veuvage interdit. En paniers samedi de 16 h. 30 à 19 h.

A WASQUEHAL. — **Fédération du Capreau.** — Dimanche 4, concours sur St-Just, 100 fr. de prix d'honneur répartis en 20 prix de 5 fr. ; régulateur par série de 2 sur 3 désignés ; mise 1 fr. Service à café par série de 2 non désignés ; mise 0 fr. 50 ; mise en paniers la veille au siège, chez Vandewalle, de 17 à 19 h.

Samedi, dressage sur Seclin ; mise en paniers jusque 11 h.

A TOURCOING. — **Maison Colombophile Tourquennoise.** — Samedi 3, de 16 à 19 h. au siège, Café Vauban, 29, place Charles Roussel, en paniers pour St-Just, rayon 6 km. du clocher de l'église St-Christophe ; 3.000 fr. de séries garanties, répartis en 57 séries. Mise de concours, 2.75 dont 2 fr. pour prix, un prix de 8 fr. par 4 inscriptions sans retenue. Jeu de mise et de poule habituel. Résultat imprimé à domicile. Pas de retenue sur les séries. Veuvage interdit. On constate le long cours sur le même appareil.

On peut jouer sans être membre de la M.C.T.

— Ce vendredi, de 16 à 19 h., au siège, Café Vauban, 29, place Charles Roussel, en paniers pour Chartres, rayon de 6 km. du clocher de St-Christophe ; 1.500 fr. de séries garanties répartis en 21 séries. Mise de concours 3 fr. 25 dont 2 fr. pour prix, un prix de 8 fr. par 4 inscriptions sans retenue. Jeu de mise et de poule habituel. Résultat imprimé à domicile. Pas de retenue sur les séries. Veuvage interdit. On constate le petit cours sur le même appareil. Rayon : Roubaix, Wasquehal, Croix, Marcq-en-Barœul, Mouvaux, Bondues, Linselles, Roncq (Blanc-Four), Wattrelos (Sapin Vert, Crétinier et la Placeé.

On peut jouer sans être membre de la M.C.T.

A NEUVILLE-EN-FERRAIN. — L'Entente Colombophile informe les amateurs qu'elle organise dimanche 4 juin, chez Léopold Mispelaere, 71, rue de Tourcoing, son concours annuel au profit des vieillards de l'Hospice, sur St-Just. Deux régulateurs et de nombreuses séries. Mise en paniers samedi 3 juin, de 16 h. 30 à 19 h.

DANS LA RÉGION

UNE DÉMARCHE DES SYNDICATS CONFÉDÉRÉS DU NORD AU MINISTÈRE DU TRAVAIL

Elle concerne la conciliation et l'arbitrage et les caisses syndicales de chômage

Une délégation conduite par M. Georges Dumoulin, secrétaire général de l'Union départementale des syndicats ouvriers du Nord et composée de MM. Guilloton, Delvinquière, Allard, Liagre, Casier, Godinot, Faubert, Baudin, a été reçue le mercredi 31 mai, au ministère du Travail, par les services du ministère du Travail.

La délégation a fait connaître au ministre combien les difficultés étaient devenues grandes concernant la procédure de conciliation et d'arbitrage. Elle a signalé notamment que la plupart des sentences rendues ces dernières semaines, quand elles ne déclarent pas irrecevables les demandes ouvrières relatives aux salaires restent absolument muettes quant à l'augmentation consentie.

Cette situation ruine les lois édictées en 1936 et en 1938 concernant la conciliation et l'arbitrage. Il s'ensuivra, et ceci a été dit au ministre, que les syndicats ouvriers ne pourront plus continuer à collaborer dans la Commission départementale de conciliation, ni rechercher la solution des conflits et des litiges par les moyens de l'arbitrage.

D'autre part, la délégation ouvrière, qui était accompagnée de M. Gabriel Coisne, a rendu les Services du ministre du Travail attentifs au péril qui menace les caisses syndicales de chômage, par suite du décret pris récemment, relativement au crédit attribué à ces caisses.

Un malentendu subsiste au sujet des paragraphes 119 et 120 de ce décret qui semblent s'opposer l'un à l'autre ou tout au moins constituent une contradiction.

Les Services du ministère du Travail ont enregistré et pris bonne note des réclamations formulées par la délégation ouvrière et cette question des crédits affectés aux caisses syndicales de chômage va être examinée incessamment.

Tels étaient les buts de cette délégation et tels en sont présentement les résultats.

LE SALON D'ART PHOTOGRAPHIQUE DE VALENCIENNES

Le 10 juin s'ouvrira à **Valenciennes**, dans la salle des Académies, le premier Salon d'Art Photographique de la Fédération des Sociétés du Nord et du Pas-de-Calais. Déjà nous pouvons assurer un grand succès à cette manifestation du nouvel art moderne dont le monde entier a fêté cette année la commémoration *du centenaire de la découverte du procédé scientifique*.

UN ARRÊTÉ DU PRÉFET CONCERNANT LE PASSAGE DES ÉTRANGERS ET LA TENUE DES REGISTRES D'HOTEL

Le Préfet du Nord nous communique l'arrêté suivant, à l'usage des hôteliers.

Registres. — Dans toutes les communes du département, les hôteliers, aubergistes, loueurs et logeurs en garnis ou meublés sont tenus d'avoir un registre de police, comportant le cas échéant les renseignements indispensables à la statistique du Tourisme. Ils inscriront ou feront inscrire par leur préposé chaque jour et sans aucun blanc, au vu de la *fiche* individuelle de tous les voyageurs français et étrangers ayant passé une ou plusieurs nuits dans leur établissement, les renseignements consignés dans cette fiche, et tous autres nécessaires.

Le registre de format 32-24, d'une contenance de feuilles variables selon l'importance de l'établissement, doit être préalablement coté et paraphé, aux premier et dernier feuillet, par le commissaire de Police, le Maire ou la Gendarmerie ; il comprend 15 colonnes dans l'ordre suivant :

1. Numéro de la chambre ; 2. Nom ; 3. Prénoms ; 4. Date de naissance ; 5. Lieu de naissance ; 6. Qualité ou profession ; 7. Domicile habituel ; 8. Date d'entrée ; 9. Date de sortie ; 10. Numéro du véhicule à moteur ; 11. Nationalité ; 12. Pièce d'identité produite ; 13. **Pour les étrangers** : date de délivrance de la pièce ; 14. Son numéro ; 15. Son lieu de délivrance.

Dans les stations où est perçue une taxe de séjour, il y a lieu d'ajouter les six colonnes suivantes :

16. Taxe principale ; 17. Taxe additionnelle ; 18 Montant total ; 19. Nombre de jours passés dans l'établissement; 20. Indication pouvant servir à l'exonération ; 21 Visa de l'employé collecteur.

Ce registre est présenté au visa de l'Autorité de Police qui l'a paraphé, aux dates fixées par elle ; ainsi qu'à toutes autres réquisitions des agents de la force publique, des collecteurs et inspecteurs de la taxe de séjour et des inspecteurs du Commissariat général au Tourisme.

Tout registre rempli est gardé pendant les trois années suivantes dans l'Etablissement aux fins de présentations à toutes réquisitions des fonctionnaires ou agents précités, il est remis à l'autorité chargée du paraphe, en cas de cessation d'exploitation de l'établissement avant ces trois années.

Fiches. — Dans toutes les communes du département, les hôteliers, aubergistes, loueurs et logeurs en garnis ou en meublés, patentés, après la première nuit passée par des personnes dans leur établissement, doivent remettre ou faire remettre, le matin avant 8 h., au Commissaire de Police de leur quartier ou de leur Ville, au Maire, ou la Gendarmerie, les fiches individuelles remplies et signées à l'encre, de leur main, par chaque voyageur. Toutefois le chef de famille ou son représentant peut porter sur sa fiche personnelle ses enfants l'accompagnant âgés de moins de 15 ans.

La fiche du voyageur de format 0,10 sur 0.20 est utilisée par le voyageur, pour répondre aux questions inscrites dans l'ordre suivant :

1. Nom ; 2. Prénoms ; 3. Date de naissance ; 4. Lieu de naissance ; 5. Département ou pays ; 6. Qualité ou profession ; 7. Enfants l'accompagnant; 8. Domicile habituel; 9. Numéro du véhicule à moteur ; 10. Objet du voyage, travail, santé ou tourisme ; 11. Pièce d'identité produite ; 12. Nationalité ; 13. **Pour les étrangers** : Pièce produite (passeport ou carte d'identité) ; 14. Date de délivrance de la pièce (passeport ou carte d'identité) ; 15. Son numéro ; 16. Son lieu de délivrance ; 17. La date d'entrée en France.

Pour tous : 18. Date d'entrée à l'hôtel; 19. **Signature.**

A son arrivée, chaque voyageur est tenu d'inscrire ci-contre, de sa main et à l'encre, les renseignements demandés. Seuls les enfants âgés de moins de 15 ans, accompagnés d'un parent figureront numériquement sur la fiche du chef de famille (ou représentant).

DERNIÈRE HEURE

TOUJOURS SANS NOUVELLES DU SOUS-MARIN « THETIS »

Londres, 1er. — A 22 h., on déclarait à l'amirauté n'avoir toujours aucune nouvelle du sous-marin « Thétis ».

Selon une déclaration faite par la société Camel Laird, où a été construit le sous-marin « Thétis », vingt ingénieurs et ouvriers de cette firme et plusieurs experts de l'amirauté sont à bord de ce bâtiment. C'est à 13 h. 30 et à quinze milles au large de Birkenhead, à l'embouchure de la Mercy, que le sous-marin a plongé. Il était prévu qu'il remonterait à la surface à 16 h. 30. On croit que le lieu où le sous-marin « Thétis » peut se trouver après avoir plongé, n'excède pas 40 mètres de fond.

On déclare officiellement que le sous-marin porte à bord, en plus des ingénieurs et ouvriers de la firme Cammell Laird, cinq officiers et 48 hommes. Au moment où il a plongé, le « Thétis » était accompagné d'un remorqueur qui le suivait pendant ses exercices à la suface.

Des navires de guerre ont reçu l'ordre de patrouiller sur les lieux où a disparu le « Thétis »

Tous les navires de guerre se trouvant à proximité ont reçu l'ordre de patrouiller près du lieu où *le « Thétis »* a été aperçu pour la dernière fois, et le long de sa route probable. De nombreux bâtiments marchands participent aux recherches.

UN TRIMOTEUR DE BOMBARDEMENT s'écrase au sol en Italie

Les cinq occupants ont péri

Rome, 1er. — Un trimoteur de bombardement s'est écrasé au sol, près de Pavie. L'équipage comprenant un officier, un sous-officier et trois hommes, a péri dans l'accident dont la cause est restée inconnue.

UN ASSASSIN, ORIGINAIRE D'ARMENTIÈRES, EST MORT DANS SA CELLULE A LA SANTÉ

Paris, 1er. — On devait juger cet après-midi à la Cour d'Assises de la Seine, un assassin, Olivier Gustave Marteaux, 56 ans, originaire d'**Armentières** et marchand de vins à Meaux. Martin avait tué le 9 mars 1938 sa femme qui l'avait abandonné. Cet après-midi, à la Cour d'Assises que devait présider M. Delegorgue, on a appris que Marteaux était mort dans sa prison à la Santé. L'action publique étant, de ce fait éteinte, cette affaire a été rayée du rôle.

TRANSPORTS GRATUITS POUR LES RÉSERVISTES ET LES DISPONIBLES

Paris, 1er. — Le gouvernement a décidé d'accorder la gratuité d'un transport aller et retour, par voie ferrée, pour la totalité des disponibles et réservistes.

Les ministres disponibles ou réservistes nécessiteux bénéficieront d'un deuxième transport gratuit.

Enfin, il a été décidé d'accorder un passage aller et retour aux militaires qui, rappelés en France, sont originaires de l'Afrique du Nord ou de la Corse ou bien qui, originaires de France ou de Corse, sont rappelés en Afrique du Nord.

L'AMITIÉ FRANCO-BELGE

UN GROUPE DE DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE BELGE VIENDRA A LILLE LE 10 JUILLET EN MÊME TEMPS QUE LES DÉPUTÉS FRANÇAIS SE RENDRONT A LIÈGE

Bruxelles, 1er. — Le Comité provisoire du groupement sénatorial franco-belge qui comprend jusqu'à présent 84 sénateurs, s'est réuni en assemblée générale au Sénat. L'assemblée a délimité les bases de son programme.

Le nouveau groupement se cantonnera sur le terrain parlementaire et cherchera, dans ce domaine, à écarter les obstacles légaux et réglementaires qui s'opposeraient au rapprochement franco-belge. Il s'efforcera, notamment, de poursuivre l'équivalence des diplômes, la réciprocité en matières de législation sociale, l'aménagement des tarifs douaniers, la protection de la main-d'œuvre belge frontalière, saisonnière ou résidente. Il se préoccupera du contingentement du nombre des artistes dans l'un comme dans l'autre pays. Le groupe travaillera en dehors de tout esprit de parti ou de tendance avec le souci de sauvegarder toujours la pleine souveraineté de la Belgique comme de la France dans le domaine de la politique étrangère.

Le groupe sénatorial franco-belge se tiendra en rapport avec celui constitué à la Chambre des représentants dont le but est le même.

Des membres du Sénat français sont prêts à entrer en relations avec le nouveau groupe et des entrevues auront lieu très prochainement.

L'assemblée générale a ensuite constitué son comité et a élu président M. Coenen.

Le groupe franco-belge de la Chambre a tenu également une réunion aujourd'hui pour constituer son bureau et a désigné comme président M. Emile Brunet, ancien président de la Chambre ministre d'Etat.

Le groupe de la Chambre a décidé de se rendre à **Lille** le 10 juillet, où il sera reçu par un certain nombre de députés français.

D'autre part, des députés français quitteront Lille vers le même moment et se rendront à Liège, où ils seront reçus par des députés belges.

Des assemblées communes auront lieu, alternativement, en France et en Belgique pour l'examen des questions d'ordre économique et intellectuel intéressant les deux pays.

DES MESURES EN FAVEUR DE LA BATELLERIE

Paris, 1er. — On a distribué aujourd'hui aux députés diverses propositions de loi tendant à compléter le décret du 12 novembre 1938 établissant des centres d'immatriculation pour les bateliers tendant à la création d'un crédit artisanal spécial aux petits patrons bateliers, tendant à faire bénéficier les bateliers des diverses dispositions légales applicables aux artisans, relative à la scolarité des enfants de bateliers, tendant à accorder le bénéfice des assurances sociales facultatives aux petits patrons bateliers.

L'attaché militaire britannique en Chine est détenu par les Japonais

Londres, 1er. — On apprend dans les milieux officiels que le lieutenant-colonel C. R. Spaer, attaché militaire auprès de l'ambassade de Grande-Bretagne en Chine, qui avait franchi par erreur les lignes japonaises à Kalgaw, dans la Chine du Nord, est encore détenu par les autorités japonaises.

L'officier britannique était parti de TchoungKing pour visiter les positions des francs-tireurs chinois et se serait égaré ensuite.

L'affaire, dit-on, est entre les mains de l'ambassade d'Angleterre à Tchoungking.

Un train déraille après une collision avec un camion en Angleterre

Trois personnes ont été tuées

Londres, 1er. — Un train de voyageurs allant de Hunstanton à Fly a déraillé à Higay (Norfolk) à la suite d'une collision avec un camion, à un passage à niveau.

On annonce à la Compagnie London North Eastern Railway, que trois personnes ont été tuées dans l'accident.

C'est après s'être entré en collision avec un camion à un passage à niveau situé à une centaine de mètres de Hilgay, que le train de voyageurs, qui avait quitté Hunstanton à 11 h. 02 ce matin, à destination de Londres, a déraillé, les trois w agons qui le composaient s'écrasant contre un train de marchandises rangé sur une voie de garage.

LES POURSUITES JUDICIAIRES SONT SUSPENDUES CONTRE M. DEGRELLE

Bruxelles, 1er. — Par 82 voix contre 74 et 4 abstentions, la Chambre a requis la suspension des poursuites judiciaires dont M. Degrelle, chef du parti rexiste, accusé de calomnie est actuellement l'objet. Cette mesure vaut pour toute la durée de la session parlementaire.

Au cours du débat, M. Lahaut (Communiste) souligna que M. Degrelle qui veut détruire les institutions parlementaires, demandait à celles-ci de le protéger contre ses juges.

M. Van Glabbeke (Libéral), après avoir rapporté que le chef du parti rexiste avait déjà été condamné en première instance a déclaré : « Il ne faut pas accabler M. Degrelle des faveurs d'un régime qu'il traîne dans la boue. »

Certains membres de la droite ont voté contre la suspension des poursuites. M. Degrelle s'est abstenu.

5.200 MILLIONS DE BILLETS ONT ÉTÉ RETIRÉS DE LA CIRCULATION DEPUIS LE PREMIER MAI

Paris, 1er. — Le bilan de la Banque de France publié aujourd'hui, fait apparaître, par rapport à la situation de l'Institut d'émission à la date du 1er mai une diminution de 5.200 millions dans le montant des billets en circulation. Ce fait doit être interprété comme marquant le début de la déthésaurisation.

LE SÉJOUR A BERLIN DU PRINCE PAUL DE YOUGOSLAVIE

Berlin, 1er. — Le Fuhrer a donné, à 20 h. 30, en l'honneur du Prince Régent Paul de Yougoslavie et de la princesse Olga, un banquet auquel ont pris part MM. Tsintsar Markovitch, ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie ; Antitch, ministre de la Cour ; Andritch, ministre de Yougoslavie à Berlin ; l'adjudant général Hristitch, etc.

Du côté allemand, étaient notamment présents : le maréchal Goering ; MM. Von Neurath, protecteur au nom du Reich en Bohême et en Moravie ; Von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich ; les membres du gouvernement du Reich ; les officiers supérieurs de l'armée, etc.

M. Markovitch a remis au Maréchal Goering la plus haute distinction yougoslave

Berlin, 1er — M. Tsinkar Markovitch ministre des Affaires étrangères de Yougoslaavie, a rendu visite ce soir au maréchal Goering et lui a remis, au nom du prince Paul, la grand'croix de l'ordre de Karageorge, la plus haute distinction yougoslave.

M. GAFENCO VA SE RENDRE A ANKARA ET A ATHÈNES

Bucarest, 1er. — L'Agence Rador annonce qu'après les fêtes de restauration, M. Gafenco, ministre des Affaires étrangères, partira pour Ankara et Athènes en visite officielle.

L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE A PARIS DÉMENT UNE MYSTIFICATION

Paris, 1er. — L'ambassade d'Allemagne communique : « Dans des journaux de Paris et aussi dans des conférences faites devant de nombreux auditeurs, ont été reproduits les propos d'un prétendu commandant de régiment allemand, Treviranus, frère de l'ancien ministre Treviranus, qui se serait enfuit, poursuivi par la Gestapo. Ces propos constituent des injures graves à l'adresse de l'armée allemande. De toute évidence, il s'agit d'une grossière mystification. Un commandant de régiment allemand Treviranus n'existe même pas du tout.

A L'ÉTRANGER

Rome, 1er. — L'accord économique italo-argentin a été signé ce soir par le comte Ciano et par M. Manuel Malbran, ambassadeur d'Argentine.

Turin, 1er. — Aux dernières nouvelles, l'écroulement du pont de Moncalieri, sur le Pô, au causé 5 morts et 10 blessés graves. Il y aurait en outre trois ou quatre disparus.

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ
Le vrai Magazine des Familles
Paraît le Mercredi
16 pages — 50 cent.